

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal, du Lundi 8 juillet 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le huit juillet deux mil dix-neuf à vingt heures sous la Présidence de Monsieur Nicolas VEAUUVY, Maire.

Étaient présents : M. le Maire, M. LÉQUIPPÉ, Mme JÉHANNO, M. BIGNON, Mme BOURLIER, M. GAURY, M. MARAIS, M. TISSERAND, M. VIOU

Absents excusés : M. CRUCHET, Mme GARNIER, M. PADRO, Mme MARTINI

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose de nommer Madame Sophie JEHANNO en qualité de secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 20 mai 2019

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le procès-verbal de la dernière séance du 20 mai 2019. Aucune observation formulée.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

CONTRAT PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de différentes sociétés pour la location et la maintenance du photocopieur de la mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'accepter la proposition de Toshiba Région Centre pour la location et la maintenance d'un photocopieur imprimante couleur et scanner Multifonction Toshiba E-studio 2515AC à compter du 1^{er} octobre 2019. La société Toshiba Région Centre prend en charge une indemnité de résiliation à concurrence de 4 841.22€ HT de notre contrat actuel avec la société Rex Rotary.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

A l'unanimité (pour : 9 / contre : 0 / abstention : 0)

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le président, Monsieur Jean Pierre Peribois, ainsi que la trésorière, Mme Sophie Vinqueur démissionnent du Comité des Fêtes. Toutefois, Mme Sophie Vinqueur a annoncé qu'elle assurait son poste jusqu'à la fin de l'année. Il faut donc penser à renouveler le bureau.

Monsieur Léquippé informe que les WC publics sont accessibles au terrain multisports.

Madame Jehanno demande s'il est envisageable l'achat d'un défibrillateur. Monsieur Léquippé informe qu'une aide de Groupama est possible. Il faut donc leur demander un devis. Ce défibrillateur pourrait être installé sur le pignon de la salle des associations côté parking église.

Monsieur Marais demande s'il est possible de mettre un panneau de signalisation pour indiquer l'aire de jeux ainsi que l'aire de pique-nique à l'entrée de la rue du stade. Un devis va donc être demandé dans ce sens.

Monsieur le Maire informe qu'un nouveau jeu sera installé au terrain multisports courant août pour les enfants à partir de 6 ans. Les dalles de béton sous les bancs, les tables, les poubelles et sous la table de ping-pong seront réalisés avant le 15 juillet par la SARL Marais.

Le Maire,
Nicolas VEAUUVY